



COMMUNIQUE DE PRESSE  
16 mars 2021

## Le label « Vélo & Fromages » est attribué à la Voie verte du Canal de Bourgogne

Le label « Vélo & Fromages » a été attribué le 5 mars dernier par l'Assemblée des Départements de France, à la Voie verte du Canal de Bourgogne. Cette démarche de labellisation a été portée par Côte-d'Or Tourisme, conjointement avec Yonne Tourisme et en collaboration avec les services des deux Conseils départementaux.

### Les objectifs du label Vélo & Fromages : valoriser les compétences, le patrimoine et les savoir-faire des territoires

Depuis longtemps, la Côte-d'Or cultive des liens intimes avec le vélo. Hier les Cycles Terrot ont marqué notre histoire industrielle, aujourd'hui les Cycles Lapierre relèvent le flambeau ; des clubs dynamiques en sont toujours les ambassadeurs. Chaque week-end, près de 2500 licenciés et de nombreux bénévoles d'une soixantaine de clubs FFC et FFCT prennent part au grand peloton du cyclisme côte-d'orien.

Avec 350 km de véloroutes aménagées, le vélo constitue pour la Côte-d'Or un vecteur touristique de choix et favorise un tourisme doux, respectueux de l'environnement.

Le label national **Vélo & Fromages**, né en 2019, est fédérateur autant que novateur, et correspond aux tendances de déplacements comme de consommation. Le fromage fait en effet partie intégrante du patrimoine gourmand de la France.

Ce label permet par ailleurs de valoriser l'action départementale à partir de certaines de ses compétences transversales souvent peu connues des citoyens :

- **La route** : l'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés.
- **Le tourisme et l'attractivité** : la promotion de circuits touristiques à vélo, la valorisation du patrimoine culinaire et des savoir-faire traditionnels.
- **Le développement durable** : comprenant le développement des mobilités douces, l'accent sur les espaces naturels.
- **L'éducation, le sport et la santé.**
- **La ruralité** : la mise en valeur des espaces agricoles, développement des circuits-courts, mission des laboratoires départementaux d'analyse.
- **Le numérique** : cartes interactives et itinéraires géolocalisés.

### L'itinéraire de la Voie verte du Canal de Bourgogne

Cette voie verte, de 215km, relie la métropole dijonnaise à Tonnerre et Migennes dans l'Yonne. Ce tracé est l'un des itinéraires vélo les plus patrimoniaux de Bourgogne, alliant la culture et les spécialités fromagères le long du canal, qui regroupe trois appellations emblématiques : l'Époisses, le Soumaintrain et le Chaource. Sont ainsi valorisés ces richesses agricoles, le territoire, et les hébergeurs et restaurants titulaires de la marque Accueil Vélo® (près de 80 prestations recensées).

### Les cibles

Les itinéraires labellisés « Vélo & Fromages » s'adressent à la clientèle touristique :

- *Excursionnistes et habitants* : à la découverte des fromages locaux, mais aussi des autres produits laitiers (crème, beurre, produits frais) et des métiers du lait : producteur, transformateur, affineur, crémier-fromager...
- *Vélotouristes itinérants français et européens* : parcours ponctué d'étapes « gourmandes » à la découverte du patrimoine fromager du territoire traversé.

Contact : Karine VANNET, chargée de développement - Côte-d'Or Tourisme  
Tél : 03 80 63 31 80 / Mail : karine.vannet@cotedor-tourisme.com